

Nouveaux parcours d'accès aux études de santé

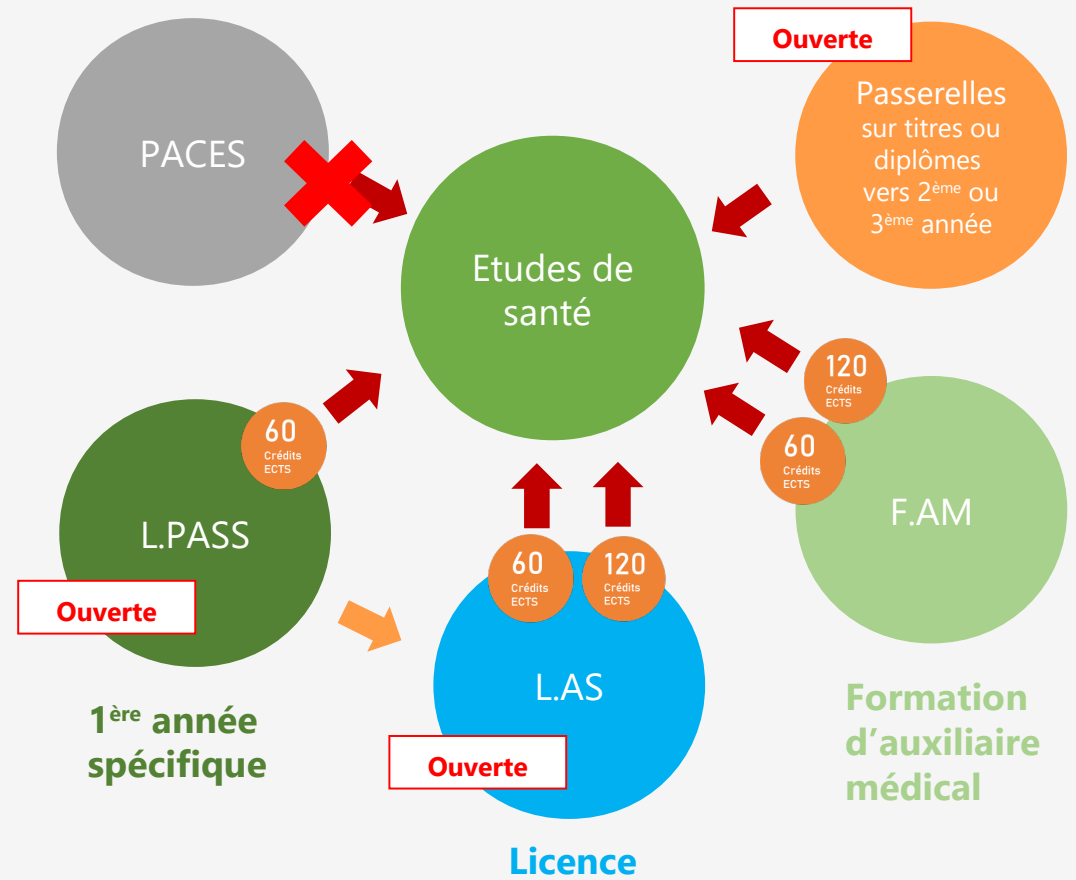
Session académique PsyEN - 30 novembre 2020

Objectifs de la réforme



- 1 Répondre à des besoins de formation en professionnel de santé des territoires
- 2 Lutter contre l'échec massif dans l'unique voie d'accès post-bac PACES
- 3 Diversifier les profils de recrutement dans les études de santé
- 4 Favoriser la réussite des étudiants par des parcours modulaires et flexibles

Mais la sélection est maintenue !



De l'autonomie des universités...

- 1 Définir les **parcours antérieurs de formation** dans le respect du cadre national
- 2 Définir les **modalités d'admission** dans les études de santé
- 3 Définir le **nombre d'étudiants à admettre dans les études de santé**
- 4 Mettre en œuvre une **démarche qualité de la formation**

Les dispositions sont variables d'une université à l'autre !

L'université est responsable de la qualité de la formation et du recrutement

Le champ d'application de la réforme



- Décret no 2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ;
- Arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique.

- Arrêté du 25 mai 2020 modifiant l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute ;
- Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute.

Expérimentation

- Décret n° 2020-553 du 11 mai 2020 relatif à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche

Filières universitaires « MMOP »

Médecine
Maïeutique
Odontologie
Pharmacie

Ouverte 2020

Filière « K »

Kinésithérapie

Ouverte 2020

Autres filières paramédicales

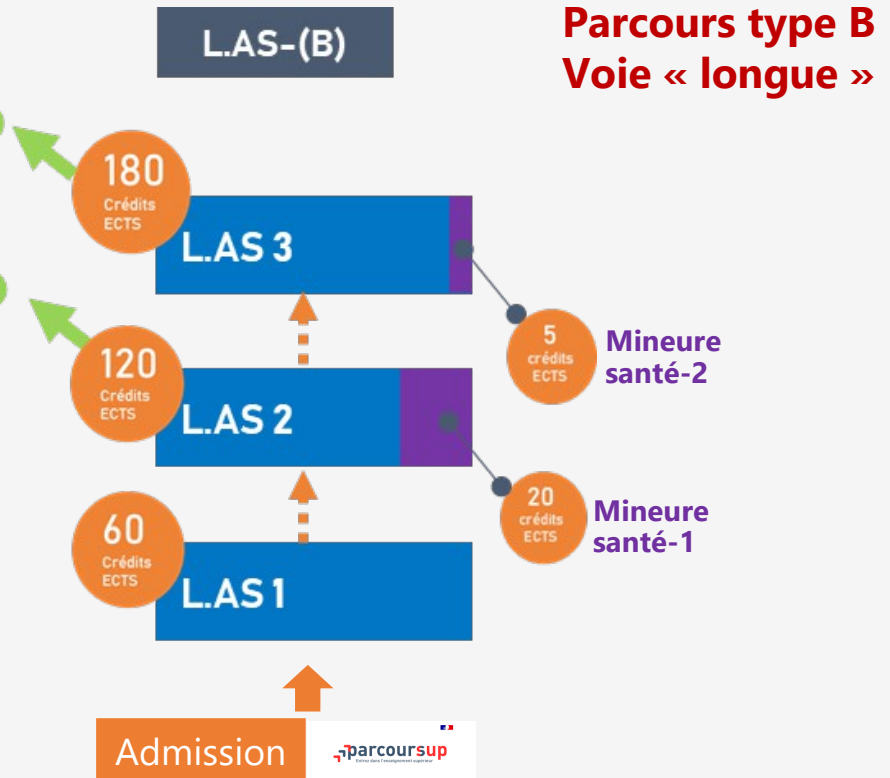
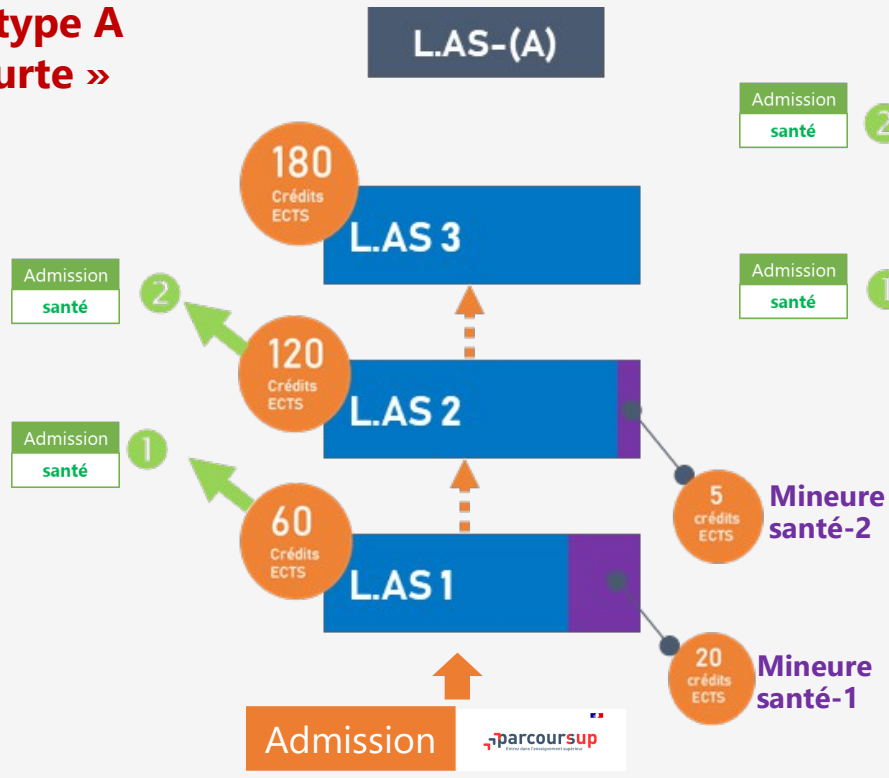
Psychomotricité
Ergothérapie

Sous réserve 2021

Les parcours antérieurs de formation **L.AS**



Parcours type A Voie « courte »



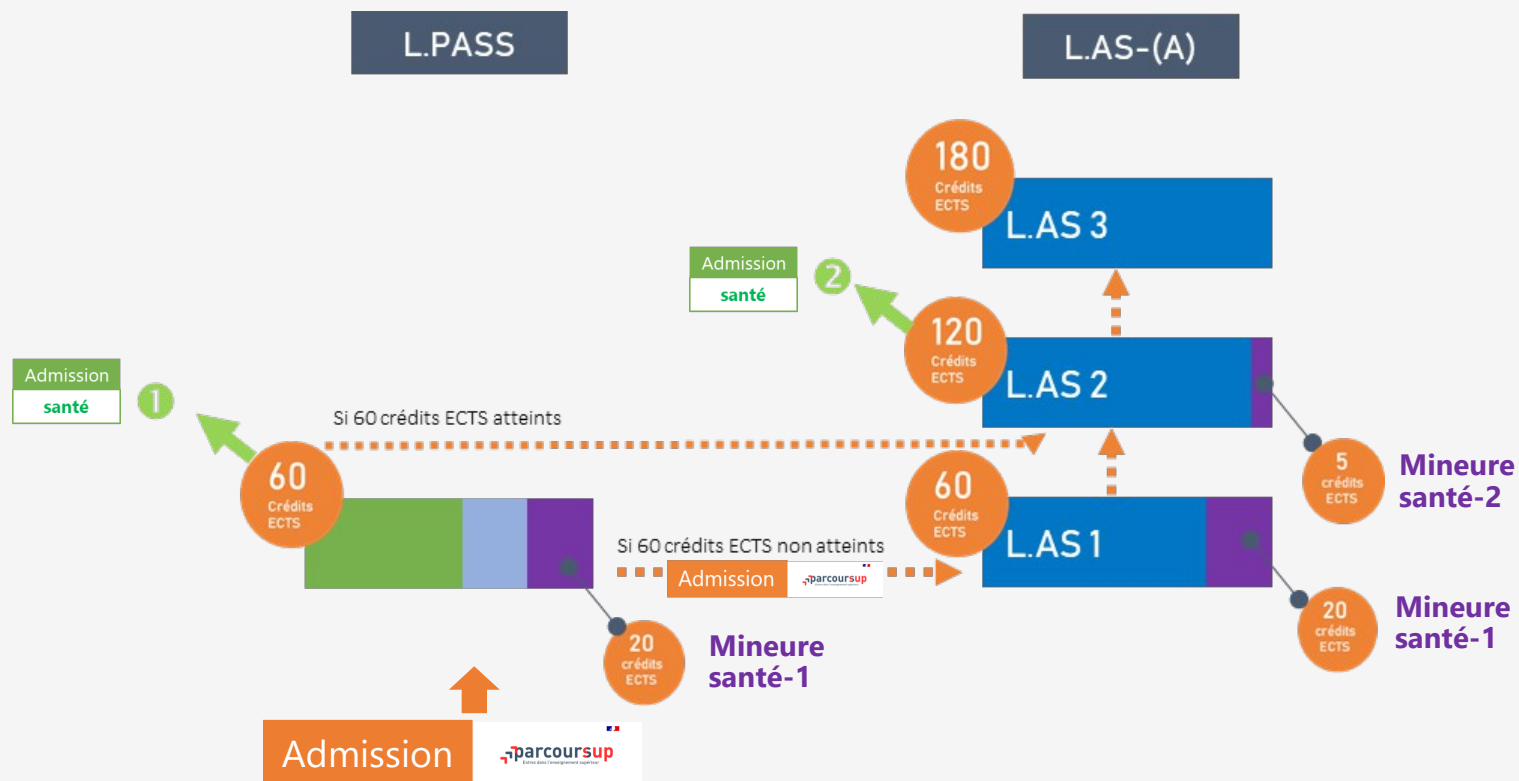


L.PASS

- uniquement 1^{ère} candidature
- pas de redoublement

L.AS-(A)

- pour 2^{ème} candidature



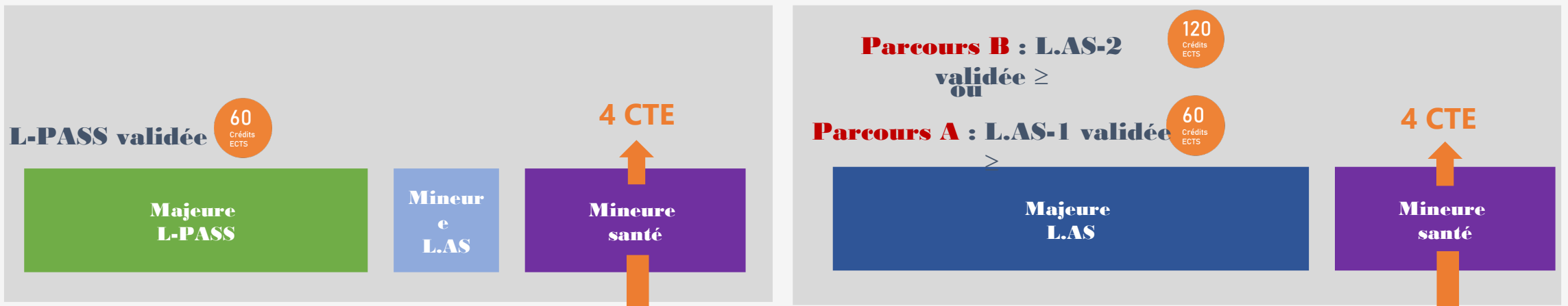
Les modalités d'admission 1^{ère} candidature



Le classement est basé sur 4 UE de la mineure santé

Admission 1^{er} groupe (écrits)

CTE : contrôles terminaux écrits de 4 UE (2 à chaque semestre)



Admission 2nd groupe (oraux)

CTO : contrôles terminaux oraux

2 CTO (juillet)

2 CTO (juillet)

Les modalités d'admission **2^{ème} candidature**



Le classement est basé sur 1 UE d'une mineure santé réduite + le résultat année licence

Admission 1^{er} groupe (écrits)

Résultats à tous les examens de licence
1 CTE de la mineure santé réduite



Admission 2nd groupe (oraux)

CTO : contrôles terminaux oraux

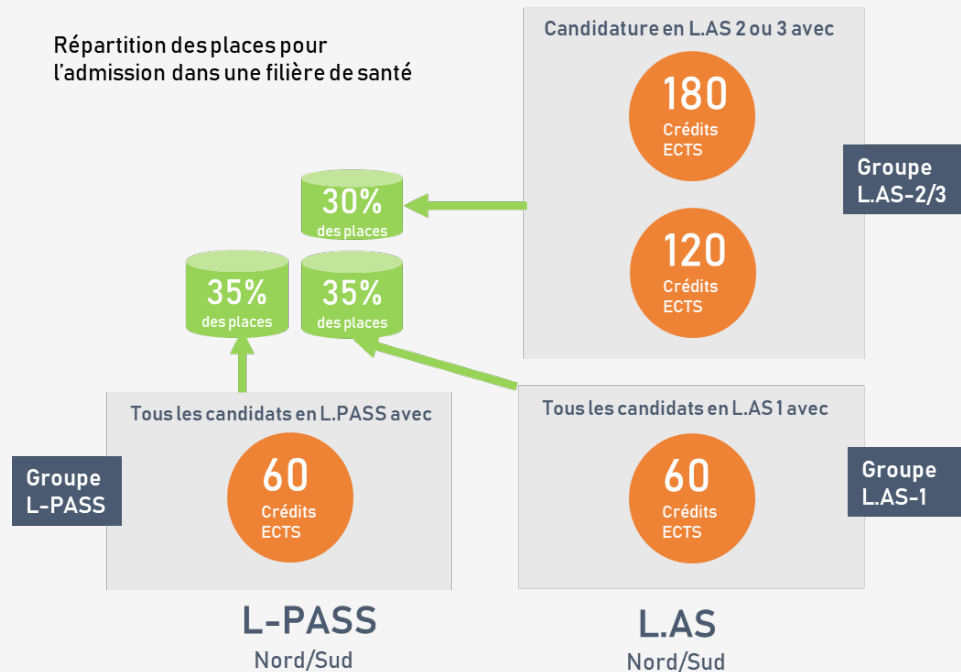
1 exposé libre avec les acquis de la mineure santé suivie pour la 1^{ère} candidature (juillet) + 1 CTO (juillet)

Le nombre d'étudiants à admettre dans les études de santé



Pas de concurrence entre les candidats de différents groupes de parcours

La poursuite d'études en santé s'effectue dans les établissements désignés

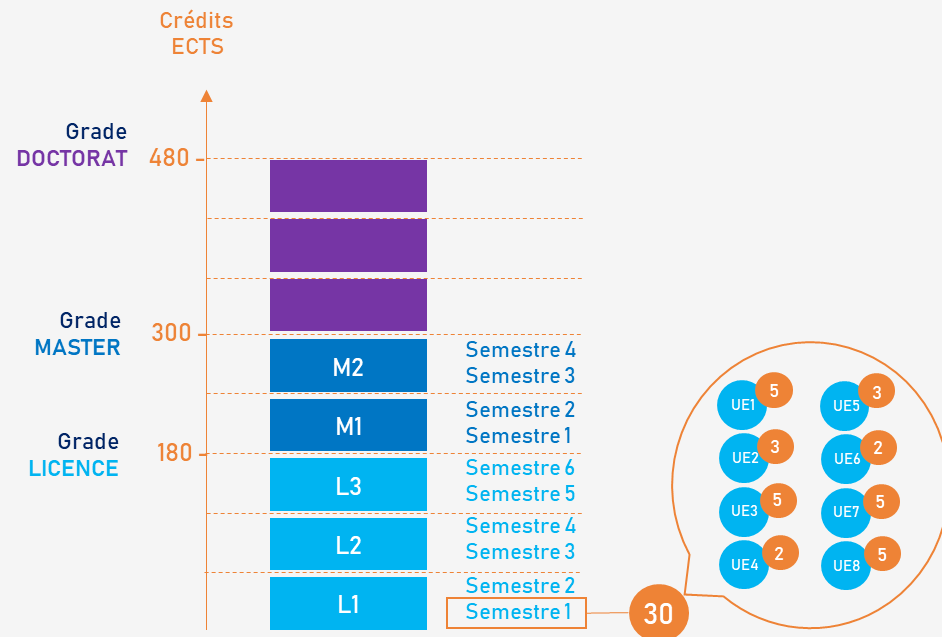


Filière de santé	Etablissement d'affectation	Répartition des places		
		Groupe L.PASS	Groupe L.AS-(1)	Groupe L.AS-(2/3)
2 ^{ème} année de médecine	Université de La Réunion	35%*	35%*	30%*
2 ^{ème} année de maïeutique	CHU de La Réunion	35%	35%	30%
2 ^{ème} année d'odontologie	Université de Bordeaux	35%	35%	30%
	Autres universités**			
2 ^{ème} année de pharmacie	Université de Bordeaux	35%	35%	30%
	Université de Montpellier			
	Autres universités**			
1 ^{ère} année de kinésithérapie	CHU de La Réunion	35%	35%	30%

Les bénéfices du système LMD



La formation s'inscrit dans le cadre européen (crédits ECTS)



Les UE validées sont capitalisables pour une passerelle ou une réorientation



- CTE : validant (crédits ECTS) et classant (note) pour l'admission dans les études de santé (mineure santé)
- Seconde chance : validant (crédits ECTS) – **le bénéfice de la seconde chance ne permet plus d'être dans le classement pour l'admission dans les études de santé**

La représentation des métiers visés

► Les attendus pour un professionnel de santé

Les enseignements contribuent à l'affirmation du projet personnel et professionnel des candidats sur les attendus pour l'exercice professionnel.

- (1) **En tant que futur professionnel**: être capable de se placer dans une perspective professionnelle (son métier envisagé et les autres dans une visée collaborative, son environnement professionnel, son exercice professionnel)
- (2) **Pour le patient**: être capable de situer les enjeux généraux (santé publique) et le contexte particulier (apport de l'activité professionnelle) de prise en charge du patient y compris les aspects relationnels.
- (3) **Sur les ressources**: être capable de recueillir, d'analyser, d'interpréter, de présenter et de critiquer des données pour différentes finalités (santé publique, prise en charge du patient...)

► Les activités du professionnel de santé

Les enseignements initient les candidats aux capacités qui devront être développées tout au long des études de santé, avec des connaissances spécialisées.

- A1/ Analyser et évaluer sur le plan de la santé une personne et sa situation
- A2/ Concevoir un projet thérapeutique en santé adapté au patient et à sa situation
- A3/ Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage
- A4/ Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle
- A5/ Coopérer avec les différents acteurs contribuant à la prise en charge de la personne ou du groupe
- A6/ Informer les professionnels et les personnes en formation
- A7/ Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- A8/ Connaître les principes d'une relation et d'une communication dans un contexte de soin

Les compétences que l'étudiant doit acquérir

La représentation de la formation

► Sur des champs disciplinaires

COMPETENCES ACADEMIQUES

C1/ Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

C11. Identifier et situer les bases de l'organisation et du fonctionnement du vivant dans ses aspects développementaux et évolutifs.

C12. Identifier et appréhender les bases du médicament et des produits de santé.

C13. Appréhender les définitions de la santé et identifier les facteurs qui l'influencent.

C14. Repérer des approches expérimentales répondant aux grands enjeux de l'abord du vivant.

C2/ Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

C21. Mobiliser les concepts scientifiques de l'étude cellulaire et moléculaire permettant d'avoir accès aux problématiques les plus actuelles de la biologie moderne.

C22. Mobiliser les bases de la physiologie des grandes fonctions pour analyser une problématique de santé.

C23. Utiliser les principales méthodes analytiques de l'abord du vivant à l'échelon microscopique et macroscopique.

C24. Interpréter les données biologiques dans une perspective d'analyse des grandes régulations impliquant les différents systèmes sous tendant le fonctionnement des organismes et de leur métabolisme : système nerveux, système endocrinien, système immunitaire

C3/ Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

C31. Choisir et mettre en œuvre des outils théoriques permettant de s'approprier les résultats des études expérimentales (approches statistiques, par exemple).

Champs disciplinaires ou disciplines principalement concernés

● Sciences biologiques ● Sciences médicales ● Sciences pharmaceutiques ● Sciences de la rééducation et de la réadaptation ● Santé publique ● Psychologie de la santé ● Anthropologie de la santé ● Sociologie de la santé

► Sur des champs professionnels

COMPETENCES TRANSVERSALES

C4/ Usages digitaux et numériques

C41. Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

C5/ Exploitation de données à des fins d'analyse

C51. Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

C52. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

C53. Développer une argumentation avec esprit critique.

C6/ Expression et communication écrites et orales

C61. Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

C62. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère

C7/ Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

C71. Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

C72. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

C73. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

C8/ Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

C81. Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

C82. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

C84. Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

C85. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Référence principale pour les examens oraux

Le programme de la formation

La représentation du nouveau programme

Le contexte : santé publique



Des apports disciplinaires



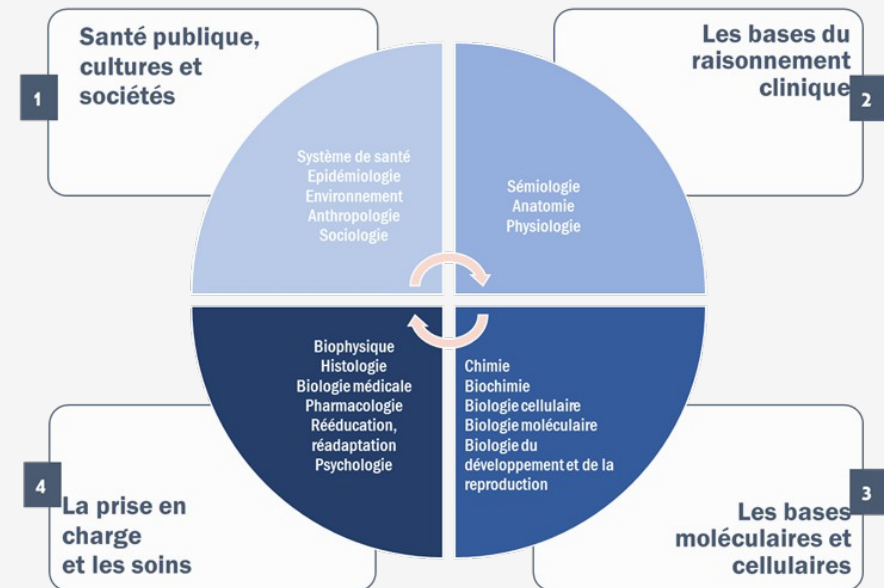
Des apports professionnels



Développement de compétences
(à poursuivre tout au long des études)

Une culture et les raisonnements de base en santé

- Maladies métaboliques et chroniques
- Maladies génétiques
- Maladies infectieuses
- Maladies auto-immunes et cancers
- Périnatalité
- Handicap et vieillissement
- Santé mentale
- Addictions
- Développement de l'enfant
- Troubles musculo-squelettiques
- Gestes et soins d'urgence

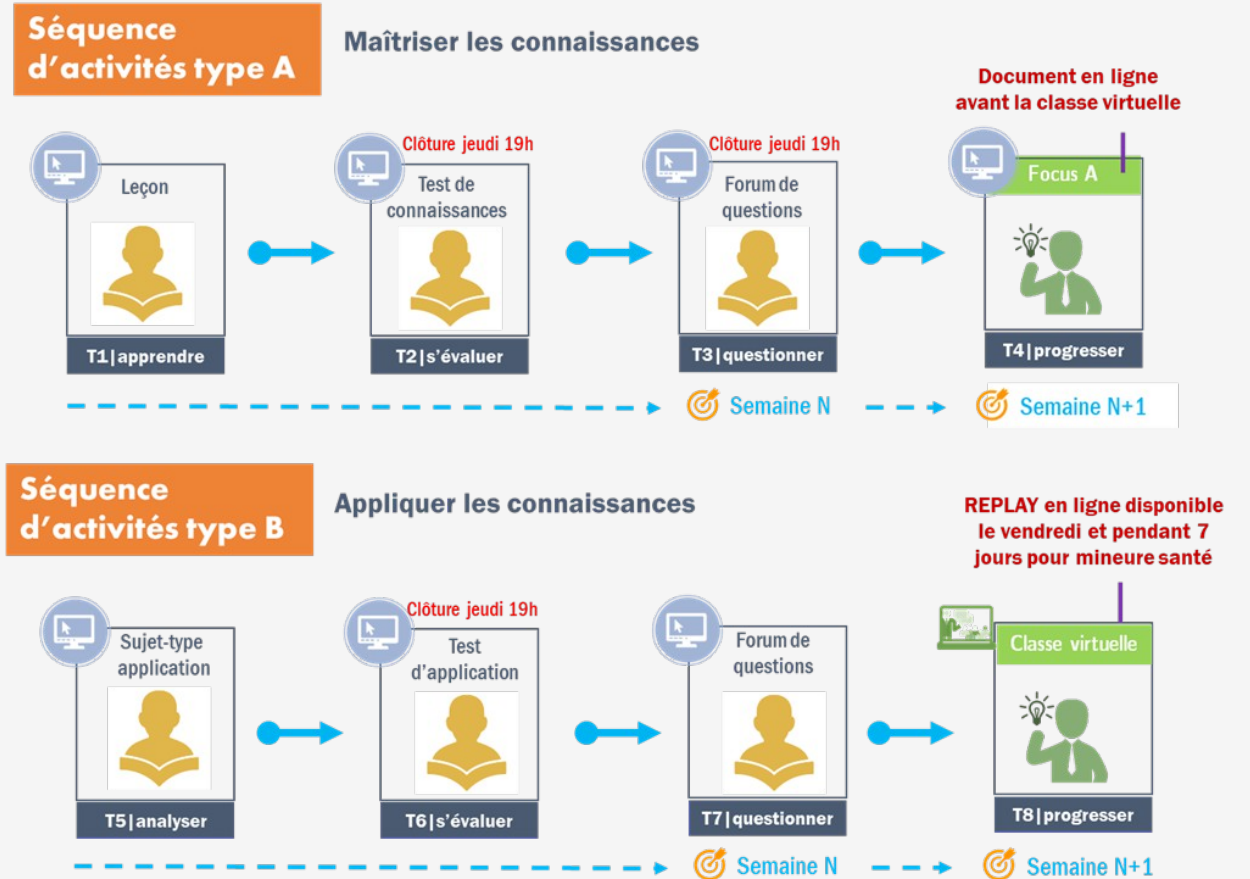


Programme détaillé par UE

Les modalités d'enseignement



L'étudiant suit des apprentissages avec les ressources et les activités planifiées





**MERCI POUR
VOTRE
ATTENTION**